

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 160

Artikel: Allons, va ! ...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFRIQUE

Le continent africain, compact dans ses formes extérieures, resta le moins connu à l'intérieur jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Tout au plus les commerçants européens, les Portugais surtout, qui les premiers au XV^e siècle en firent la circumnavigation, avaient-ils sur les côtes des comptoirs de commerce.

Les premières grandes explorations furent celles de Mungo Park, qui découvrit le Niger où il mourut en 1806 ; le Clapperton et Denham, qui parvinrent au Tchad en 1826 ; de René Caillié, qui passa à Tombouctou en 1828. Puis l'Afrique autre et centrale s'ouvrit avec Livingstone, qui fit connaître le lac Nyassa, le haut Zambèze et le Congo supérieur (1841-1873). — avec Burton et Speke, découvreurs des lacs Tanganyika et Victoria (1858). — avec Stanley, qui revit les mêmes lacs, descendit de Congo jusqu'à l'Océan (1877) et vint révéler à l'Europe étonnée le grand avenir du Continent Noir.

Dès lors, et comme à l'envi toutes les puissances colonisatrices voulurent obtenir ou agrandir leur part de ce continent, que l'on avait dédaigné si longtemps malgré sa proximité de l'Europe.

Il nous reste à examiner sommairement la part de chacune de ces nations dans le partage du Continent Noir, et les progrès réalisés pendant le XIX^e siècle.

1. — L'Afrique française comprend, au Nord, l'Algérie, colonisée depuis 1830 et qui compte 4 millions et demi d'habitants ; la Tunisie, placée sous le protectorat de la France en 1881 ; presque tout le Sahara, zone d'influence reconnue par le traité de 1890, et agrandie à l'Est en 1899, jusqu'aux monts du Tibesti. La mission Foureau-Lamy vient de traverser ces régions, en reliant l'Algérie au lac Tchad et au Congo.

Dans l'Ouest, au Sénégal, acquis au XVII^e siècle, s'ajoutèrent le Fouta-Djalon, la côte d'Ivoire et le Dahomey, conquis récemment. Dans ces quatre parties des côtes de la Guinée, on établit des chemins de fer de pénétration vers le Soudan central, dont l'acquisition a suivi la prise de Tombouctou par le colonel Bonnier en 1894, et l'exploration du Niger par le lieutenant Hourst en 1896.

Dans l'Afrique centrale, l'ancien Gabon, occupé dès 1843, s'est développé pour devenir le Congo français (1880), qui s'est agrandi successivement des territoires de l'Oubanghi (1887), du Bagirmi et du lac Tchad, où Gentil parvint en 1897, enfin préventivement du sultanat de Ouadai, laissé dans la zone française par l'accord anglo-français de 1899.

Dans l'Afrique orientale, la France possède Madagascar (3 millions d'habitants), conquise en 1895 et dont la royauté a été supprimée deux ans plus tard ; les îles Mayotte et Comores, l'île de la Réunion, colonisée au XVIII^e siècle, enfin le Somaliland, ancien territoire d'Obock, avec Djibouti pour port principal, en relation par chemin de fer avec Harar, dans l'Abyssinie.

En somme, l'empire africain français compte une population d'environ 32 millions de sujets, sur une superficie de 9 à 10 millions de kilomètres carrés, faisant un commerce extérieur évalué à près d'un milliard de francs, dont les 4/5 pour l'Algérie-Tunisie.

2. — L'Afrique anglaise ne comprenait, au début du siècle, que les îles Sainte-Hélène et Ascension, l'île Maurice et l'île Bourbon, celle-ci restituée plus tard à la France, et la colonie du Cap, enlevée aux Hollandais en 1806. A la suite de Livingstone et des autres探索ateurs anglais, le commerce britannique envahit toutes les régions africaines, mais, faute de prise de possession officielle, une grande partie

de ces régions échappa à l'Angleterre. Il lui reste en Guinée les colonies de la Gambie, de Sierra-Leone, de la Côte-d'Or ou de l'Achanti, le Delta du Niger, poussé jusqu'au lac Tchad par la délimitation de 1898, est devenu ainsi la Nigéria ou Soudan anglais.

Dans la partie orientale, la mainmise sur l'Egypte en 1881 et la reprise du Soudan nileen par la victoire de Khartoum sur les Mahdistes en 1898 assurent à l'Angleterre la suprématie sur tout le bassin du Nil, y compris le Darfour, le Bahr-el-Ghazal l'Ouganda jusqu'au lac Victoria, avec communication vers l'océan Indien par le Zanguebar et le chemin de fer presque achevé de Port-Alice (lac Victoria) à Mombasa, port de mer.

(A suivre).



† Victoria, reine d'Angleterre
décédée le 22 Janvier 1901.

ALLONS, VA !...

— Comme cela, tu persistes dans ton projet ?

— Oui, père.
— Et tu ne tomberas pas malade ?
— Oh ! non, mère.
— Et tu crois fermement que tu réussiras ?
— Avec le secours de tes prières, petite sœur, je n'en doute pas...
— Alors, tu as carte blanche...
— Merci, père.
— Mais tu t'engages à ne pas les amener dans le potager ?
— Oui, mère.
— Et ils ne viendront pas effrayer mes tourterelles ?
— Non, petite sœur.
— Allons, va !

Cet « allons, va ! » avait été articulé avec un certain soupir résigné qui en disait long... Aussi, comprend-on chose pareille !... Un Just de Grandcœur qui vous arrive en vacances, tout fluet dans sa soutane, tout amaigri par sa première année d'Issy, et qui, au lieu de se laisser dorloter tout tranquillement, se met en tête, au bout de huit jours, de réunir au château tous les galopins du village !...

— Et pour quoi faire, grand Dieu !... s'était écrit le père du jeune ecclésiastique : mais tu ne sais donc pas que ces enfants-là sont horriblement mal élevés ?... Ah ! si nous avions une école de Frères je comprendrais cela !... on pourrait essayer de faire un peu de bien à leurs élé-

ves !... ce serait même intéressant ! mais des peuples laïques ! des petits sans Dieu ! !...

— Précisément, mon père ; plus ils sont délaissés, et plus ils ont besoin de compassion... on ne leur parle jamais du bon Dieu !... raison de plus pour que je leur en parle, moi !...

— Mais, mon pauvre Just, avait ajouté la maman, comment en viendras-tu à bout ?... Tu ne connais donc pas ces polissons-là ?... ce sont de vrais lions déchainés !... ça ne respecte rien !... si tu voyais comme ils se tiennent à l'église !... jamais ils ne te craindront, toi...

— Aussi, chère mère, chercherai-je à m'en faire aimer...

— Ecoutez, mon bon abbé — était venu, à son tour, dire M. le curé. — les vacances sont faites pour se reposer... Vous serez bien avancé si, au mois d'octobre, vous êtes encore plus fatigué qu'à présent !... Croyez-moi, renoncez à tous vos plans d'apostolat, et bornez-vous à réciter votre petit office de la sainte Vierge sous les ombrages du parc...

— Monsieur le curé, a répondu le séminariste, le jour de ma première communion, vous m'avez fait dire : « Je m'attache à Jésus-Christ, pour toujours !... » *Tour toujours*, c'est-à-dire pour le temps des vacances comme pour le cours de l'année ; me rendez-vous ma parole ?...

Puisqu'il n'y avait pas moyen de faire entendre raison à cet être entêté de Just, les trois préopinants avaient fini par dire, en haussant un peu les épules : « Laissons-le faire à sa tête !... mais quelles drôles d'idées on rapporte, à présent, du séminaire !... »

L'abbé n'en demandait pas davantage. Pour avoir ses garçons, il s'engagea à tout ce qu'on voulut... à ne pas attraper de refroidissement... à ne pas laisser dérober la moindre prune... à prendre de l'huile de foie de morue... à se confiner avec son bruyant troupeau tout là-bas, là-bas, du côté du kiosque vert, au fond du parc... surtout, à veiller attentivement sur les volières, où deux jolies tourterelles grises, innocentes comme on l'est à leur âge, demandaient à roucouler tranquillement, loin de tout effarement, sous l'œil attendri de la plus charmante des petites sœurs...

Chose incroyable, le séminariste réussit !... Ni la grossièreté fruste de ses petits protégés, ni l'opposition sourde de deux ou trois radicaux, ni l'exigüité de ses ressources, ne le décourageaient. D'abord un peu effarouchés, les gamins du village finirent par suivre ce grand jeune homme si pâle dont la voix était si douce et qui semblait tant les aimer... Et puis... ce parc, qu'ils avaient tant de fois contemplé avec envie, quand, à la dérobée, à la faveur d'une savante courte échelle, ils arrivaient à passer leur nez par dessus le mur... ; ces grandes allées, que deux ou trois d'entre eux, plus hardis, avaient parcourues et dont ils faisaient de si mirifiques descriptions... ils allaient voir tout cela !...

Ils entrèrent donc... bientôt, une superbe partie de cache-cache s'organisa. Jamais il n'avait été si amusant de jouer... *Quinze !* criaient dans les profondeurs du bois des voix vibrantes de plaisir... *Quinze !* répondait, d'un côté, une voix plus douce qui était celle de l'abbé... Et au travers des taillis, c'étaient des courses vertigineuses de chevreuils sauvages, fils de l'air et enfants de la forêt... jusqu'à ce qu'un grand cri de triomphe, dominant tout, s'élève et parvint jusqu'au château :

— Mon Dieu, murmura la châtelaine effrayée, qu'est-ce qui vient d'arriver ?... C'était l'abbé qui était pris !...

Le bruit de cette partie formidable décida les derniers récalcitrants. Le petit de l'adjoint, à qui son père, un libre-penseur fini, avait formellement interdit d'aller au « château », fit un tel vacarme, que le sectaire du céder. Un autre, qu'on avait enfermé, sauta par la fenêtre, et accourut en disant :

— Ah ! mes amis ce soir... quelle ráclée !... quelle ráclée !... mais ça m'est bien égal !...

Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que « m'sieu l'abbé Just » était devenu l'idole de tous les mórreux du bourg.

Le séminariste en profita d'abord pour leur insinuer que les mouchoirs n'avaient pas été inventés pour des prunes, ensuite pour leur faire, à l'occasion un petit, oh ! tout petit bout de morale... C'était si gentiment dit, que ça n'enrayait jamais, et que les vauriens les plus déterminés finissaient par dire comme les autres...

Hélas ! les meilleures choses sont celles qui passent le plus vite !.. Les vacances ont pris fin, et l'abbé Just est revenu à Issy commencer sa seconde année de philosophie.

Hier, il était dans sa cellule, assis devant sa petite table, avec — ô revanche des choses ! — son *Cursus Philosophiae* ouvert sous les yeux... Mais sa pensée distraite ne s'arrêtait pas sur le livre et allait, allait... là-bas, vers le village tant aimé où, quelques mois auparavant, il avait goûté l'inexprimable joie de faire quelque chose pour son maître Jésus.

Et déjà, dans son âme mélancoliquement songeuse, il revoyait tous ces petits paysans qu'il avait tant amusés, et Pierrot, et Justin, et son petit Toinet, et tant d'autres... Qu'étaient-ils devenus ?... avaient-ils conservé la petite semence déposée dans leur cœur ?... se souvenaient-ils seulement encore de lui ?... avaient-ils raison, ceux qui lui prédisaient l'insuccès final !...

Et quelque chose qui était plus qu'un soupir, et qui allait devenir peut-être un sanglot, contractait déjà la gorge du jeune homme, quand on frappa à la porte de sa cellule. Il ouvrit. C'était une lettre et une caisse. Il déchira l'enveloppe et lut :

« Monsieu labé,

• Tou vos peti zenfan aurait voullu vou soiter pluto labonanée, et vou dir qu'ils étaient bien sage. Ceulement il voulait vou zenvoyer un souvenire du péyi et on navait pas pu l'atrappé, s'est un équeuril vivan. Il nou a joliement mordu, allé !

• Nou faison toujour la prierre que vou nou zavé aprise et nou vou cerron la main d'amitter.

TOU VO PETI ZAMIS.

• F. S. — Cil y a des fôte d'ortografe, ces parce que nou zavons voullu la faire tout ceul.

Je ne sais pas ce que l'abbé Just fera de son écureuil ; mais je sais bien que jamais lettre ne lui a fait plus plaisir que celle-là !

JEAN DES TOURELLES.

LETTRE PATOISE

Dâ chu lai rotche de l'Angoulat.

Dâ mon ermitaidge, chu mai rotche, y en vois de totes les soötches à pe y erô de même.

Donc voici ça qui ai oyiu racontait paï enne bande de fanne in djo de foire.

Ai yé quéque annie à Mettembet qu'en ai-vaït in bon véye régent que demourait tot seul aiyô sai fanne, enne russe, comme ses euyës le môtrint. In herba, ai décidenten d'aitchetai in poë pô botchayie. Ai trovint qu'en aitchetin lai tchies an aviat dgemais de graiche, ni ran. Ai l'avint réjon ! Donc, ai vint aitchetai c'te bête ai P. ai pe ai se lai fint aïmonnaï ai l'hôta pô le saingnie. Ai se reladgintdgé di bon boudin qu'evelint mendgie. Ai tuan ci poë, mais qué diale, ai ne coulépe enne gotte de sain ; ai y copan le cò tot net : ce se lai même tchose. le sain était soïdgie. Ai crienne é dgenatches, é sorcie ! Tain pé, ai fayé se pésaut de boudin.

L'annie aipré, ai revoyenne in poë, mais pù dâ P. Ai l'aitchetenne à velaïdge ai pe le voyenne saingnie li. I vò promâ di boudin, régent, dié lai fanne. Bon ! les voili tò pra. Ai l'empognan lai bête, ai pe le botchie que ne badinaipe tot plain, enfilai son couté et le sain coulé comme enne cornotte de fontaine. Mais lai fanne à lieu de vite allaït aiyô son soya pô le raimessai était occupai ai tiueri dain sai baigatte enne petête fiole que contenait i ne sépe quoi, probablement in élaxir pô évairait les malins echprits, qu'elle répondé chu le poë. Ma foi tien elle se prâte pô allait racidre le sain, ai l'avait fini de coulai et adien boudin enne fois de pù. Tiu a ce que fesait enne belle tête, chu soli ? Chi bin que ie régent dié en sait fanne : « Enne autre fois tieïn nos vorain botchayie te demourrai en l'hôta, sai yé des dgenatches aipré nos poës, ai ne ian épe d'âtres que toi. »

L'ermite.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 158 du *Pays du Dimanche* :

618. ENIGMÉ

Mémoire.

619. CURIOSITÉS

BOCK ?

Le nom de *Bock*, Bouc, tire son origine de la Brasserie de Francfort, à l'enseigne du Bouc.

620. MOT CARRÉ

M E D A R D
E T O L I E
D O R I D E
A L I Z É S
R I D É E S
D E E S S E

621. ANAGRAMME

Outre Route. Rouet.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Un partisan de la liberté de la parole mais non de l'insulte à Porrentruy ; L'union fait la force à Delémont ; Nemo à Chaux-de-fonds ;

626. CHARADE

Dans ba be bi bo bu, je montre mon premier ; J'arme de mon second la main du jardinier, Et je place mon tout au bord du chandelier.

627. MOTS HISTORIQUES

Qui a fait cette réflexion, à quel auteur et à quel ouvrage classique s'appliquait-elle :

« Voilà de quoi vous attirer bien des lecteurs et beaucoup d'ennemis ! »

628. LOGOGRIPE.

Lecteur, sur mes sept pieds tu reposes souvent ; Arrache-moi le cœur, je deviens ton parent.

629. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Prénom féminin.
X X X X X X	2. Trouve la réponse.
X X X X X	3. Prisonnier fugitif.
X X X X	4. A Venise.
X X X	5. Moitié de la dame de trêfle.
X X	6. Négation.
X	7. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 5 février prochain.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Courroux. — Assémbly de l'arrondissement d'état-civil le 3 février de 10 à 1 h. au bureau de la mairie pour nommer l'officier d'état-civil.

— Le 27 à 11 h pour se prononcer sur un legs, décider si la place d'instituteur et d'institutrice de Courcelon seront mises au concours, décider la construction d'un chemin à la Combe.

Bassecourt. — Le 27 de 1 h. à 3 h. à la Halle de gymnastique pour nommer 2 conseillers.

Courgenay. — Le 27 à 1 h. pour voter le budget, s'occuper de l'établissement de réverbères, de vente de terrain, de la place de fontainier.

Courtenuiche. — Le 27 pour voter le budget, ratifier un échange de terrain.

Cornol. — Le 27 à 1 h. pour voter le budget, s'occuper d'une cloche, du téléphone, décider de la prise des taupes, etc.

Damvant. — Le 27 à 11 h. pour discuter le règlement d'une école complémentaire.

Fontenais. — Le 3 février à 11 h. pour voter le budget.

Fahy. — Le 27 à 2 h. pour s'occuper du réservoir, de réparation à la cure, etc.

La Scheulte. — Le mercredi 30 pour séparer le fond des pauvres et voter le budget.

Ocourt. — Le 27 à 2 h. pour nommer les autorités communales.

Rebeuvelet. — Le 27 à 2 h. pour s'occuper du subside de 50 cent. par âme de population accordé aux établissements de bienfaisance.

Cote de l'argent

du 23 janvier 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 111. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 113. — le kilo

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.